

PROCÈS-VERBAL DE LA ONZIÈME ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT- LAURENT (OBVNEBSL)

Tenue le jeudi 20 juin 2019, à 18 h 00, Centre communautaire de Saint-Robert –
(358, avenue Sirois, Rimouski)

PRÉSENCES

ANDRÉ LÉVESQUE SIMON TWEDDELL LOUIS DAVID PITRE ALEXA BÉRUBÉ DESCHÈNES MARIE-PIER LAPLANTE JACQUES CHAUVETTE PIERRE SIROIS JUDES CÔTÉ FRANCIS GAGNÉ MARTIN REID SIMON MASSÉ CHARLES EUGÈNE BUJOLD SERGE PROULX JEAN-PIERRE LUSIGNAN DAVE DUMAS HAROLD ROBERGE MARIE-ÈVE SIMARD SÉBASTIEN LAVOIE CHRISTIAN NOZAIS CÉDRIC CHAREST MYLÈNE GAGNON ROBERT SAVOIE LAURIE BOULERICE	ASSOCIATION DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC À L'ANGUILLE ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT FÉDÉRATION DES GROUPEMENTS FORESTIERS DU BAS-SAINT-LAURENT RÉSERVE FAUNIQUE DE MATANE CLUB DE MARCHÉ DE RIMOUSKI MUNICIPALITÉ DE SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS CITOYEN CITOYEN CITOYEN ASSOCIATION DES RIVERAINS DU LAC PLOURDE VILLE DE RIMOUSKI LAC PLOURDE BORALEX SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE MATANE UQAR MRC DE LA MITIS FÉDÉRATION DE L'UPA DU BAS-SAINT-LAURENT MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÉRIEN CITOYENNE
--	--

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET MOT DU PRÉSIDENT

Tel que le stipulent les règlements généraux (article 6.5.2), c'est le président de l'OBVNEBSL, M. Francis Gagné, qui agit comme président de l'assemblée. Il souhaite la bienvenue aux membres et déclare l'ouverture de la réunion (18h00).

Il est convenu de nommer un ou une secrétaire d'assemblée.

AGA-2019-01 ADOPTION DU SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

- *Il est proposé par M. Louis David Pitre, appuyé par M. Judes Côté et adopté à l'unanimité de nommer M. Simon Tweddell, directeur général de l'OBVNEBSL, à titre de secrétaire d'assemblée.*

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le secrétaire d'assemblée procède à la lecture de l'ordre du jour.

AGA-2019-02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

- *Il est proposé par Mme Mylène Gagnon, appuyé par M. Jacques Chauvette et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour.*

3. LECTURE DE L'AVIS DE CONVOCATION (CONFORMITÉ)

Le secrétaire de l'assemblée effectue la lecture de l'avis de convocation envoyé aux membres le 31 mai 2019 et de l'article 6.2 des règlements généraux de l'OBVNEBSL. Le président constate la conformité de l'avis de convocation.

4. CONSTATATION DU QUORUM

Le secrétaire réfère à l'article 6.4 des règlements généraux de l'OBVNEBSL qui stipule que l'assemblée générale annuelle est constituée de tous les membres en règle présents. Le président constate le quorum.

5. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 10^{IÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE POUR L'ANNÉE 2017-2018, TENUE LE 19 JUIN 2018

Le secrétaire fait un résumé du procès-verbal.

AGA-2019-03	RÉSUMÉ DU PROCÈS-VERBAL DE LA 10^{ÈME} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE L'OBVNEBSL DU 19 JUIN 2018
--------------------	---

- L'adoption du procès-verbal de la 10^e assemblée générale annuelle (19 juin 2018) de l'OBVNEBSL est proposée par M. Jean-Pierre Lusignan, appuyée par Mme Mylène Gagnon et adoptée à l'unanimité.

6. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS 2018-2019

M. Francis Deschênes, comptable et vice-président du *Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent*, présente et commente les états financiers 2018-2019 de la corporation. Une copie papier est remise aux membres.

Ce dernier et le directeur général informent les membres des principaux résultats des pages 3 et 15 des états financiers. M. Deschênes constate des revenus de subventions à l'équilibre avec les dépenses pour l'année 2018-2019. Un revenu d'intérêt de 11 418\$ a été généré dans l'année principalement à cause du montant disponible du MELCC pour 2018-2019 (excluant les deux placements qui seront à terme en mai 2019 et mai 2020). Il mentionne l'excellente santé financière de l'organisme.

7. NOMINATION D'UN EXPERT-COMPTABLE POUR LE PROCHAIN EXERCICE FINANCIER (2019-2020)

Le président mentionne qu'à la suite de l'analyse de soumissions de six firmes comptables récemment, le CA recommande à l'AGA de reconduire pour une année le *Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent* pour réaliser la mission d'examen des états financiers 2019-2020.

AGA-2019-04	NOMINATION DE L'EXPERT-COMPTABLE POUR L'ANNÉE 2019-2020
--------------------	--

- Il est proposé par M. Jacques Chauvette, appuyé par M. Jean-Pierre Lusignan et adopté à l'unanimité de retenir les services du Service de comptabilité et de fiscalité de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent comme expert-comptable pour l'année 2019-2020.

8. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL DES OPÉRATIONS 2018-2019

a- MESSAGE DU PRÉSIDENT

Dans son message (inclus dans le document d'information), le président fait un survol des projets qui ont eu lieu dans la dernière année, du plan de communications que l'organisme s'est doté, en plus des partenariats que l'OBVNEBSL a établis.

Il tient à rappeler de plus la vision de l'OBVNEBSL : « *De l'eau de qualité en quantité suffisante dans un écosystème en santé où tous les citoyens sont sensibilisés et responsabilisés envers la ressource en eau comme étant une richesse et un patrimoine à protéger et à conserver* ».

Il souligne l'excellent travail de l'équipe de professionnels de la permanence et la grande qualité de nos partenaires, des membres du comité exécutif, du conseil d'administration et des quatre comités sectoriels de l'eau. Il remercie spécialement M. Georges Deschênes, administrateur de l'OBVNEBSL depuis neuf ans qui ne sollicitera pas d'autre mandat à la table de concertation.

b- *RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL*

Le directeur général présente le Rapport d'activités 2018-2019 (document remis aux participants et présenté à l'écran) et fait une synthèse des éléments qu'il contient : dans le cadre de l'entente triennale entre le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les Changements Climatiques, l'année a été consacrée à la poursuite de la promotion et de la mise en œuvre de notre Plan directeur de l'eau. Aussi, le Programme d'acquisition de connaissances sur la qualité de l'eau a été poursuivi; en ce qui a trait aux sources d'eau potable, l'OBVNEBSL a étudié les besoins d'information des municipalités afin d'évaluer la possibilité de les soutenir dans l'élaboration de leur plan de protection; l'OBVNEBSL a participé au *24h de Science!* dont le thème cette année était le mouvement; Écol'Eau a rejoint près de 400 élèves (50 de plus que l'an dernier) dans 12 écoles primaires et secondaires des secteurs de Trois-Pistoles, Rimouski, Mitis et Matane; les professionnels ont été impliqués de près dans l'acquisition de connaissances, le suivi et le contrôle des populations de plantes exotiques envahissantes, particulièrement la berce du Caucase; l'OBVNEBSL a participé à l'établissement d'une stratégie régionale de gestion des plantes aquatiques exotiques envahissantes, notamment le myriophylle à épis; et ce printemps, une campagne de sensibilisation sur ce terrible envahisseur auprès des municipalités, des associations de lacs, des partenaires fauniques et des parcs; une campagne d'arbustes riverains a été effectuée, plus de 1 400 plants livrés, contre 1 000 l'an dernier); pour la septième année, un atelier de sensibilisation sur l'érosion des berges à Matane; au niveau forestier : la participation aux travaux des tables de gestion intégrée des ressources; la conservation volontaire des milieux humides en forêt privée : ce sont 60 hectares, 15 propriétaires dans les bassins versants des rivières Trois-Pistoles, Rimouski et Matane; sur les milieux humides et hydriques, l'OBVNEBSL a co-organisé une rencontre d'information et de réseautage sur les Plans régionaux de ce type de milieux; au niveau agricole, poursuite du projet-phare de la rivière Centrale à Saint-Simon en 2018-2023 avec l'appui du Programme Prime-Vert, toujours dans le but de développer de nouvelles pratiques. Parmi les autres activités de l'OBVNEBSL, pour la sixième année, participation à un cours de l'UQAR, « Évaluation et aménagement de l'habitat ». Enfin, mentionnons la participation à différents comités consultatifs.

Sur les activités de communications, poursuite de l'objectif de « Faire connaître l'OBVNEBSL sur l'ensemble de son territoire »; aussi, la troisième édition du Prix Anselme Gagné a retenu la candidature de la municipalité de Sainte-Luce pour, entre autres, son action exceptionnelle dans la protection de la zone de captage de son eau potable. D'autre part, mentionnons les outils promotionnels, le site internet, les médias sociaux, Facebook et Twitter, le bulletin annuel *Le point de chute*, les 20^e et 21^e Rendez-vous des OBV (hydrologie forestière et conservation des milieux humides, dynamique des cours d'eau).

À la suite de la présentation du Rapport annuel des opérations 2018-2019, le directeur général remercie l'équipe de permanence pour son excellent travail. Les membres de l'assemblée partagent cet avis et le manifestent en applaudissant chaleureusement.

9. RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES OFFICIERS (2018-2019)

La loi indique qu'il importe peu de faire ratifier ou non les actes des administrateurs, car si un geste ou une décision contrevient à la loi, les administrateurs et officiers peuvent être

poursuivis. Toutefois l'usage veut que dans les assemblées générales ce point soit conservé, la corporation l'a donc maintenu.

AGA-2019-05 RATIFICATION DES ACTES POSÉS PAR LES ADMINISTRATEURS ET LES OFFICIERS EN 2018-2019

- Il est proposé par M. Serge Proulx, appuyé par M. Dave Dumas et adopté à l'unanimité de ratifier les actes posés par les administrateurs et les officiers pour l'année financière 2018-2019.

10. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS À VENIR (2019-2020)

Le directeur présente le Plan d'action 2019-2020 (document papier remis aux membres de l'assemblée et présenté à l'écran). Il rappelle que l'OBVNEBSL, comme tous les autres OBVs du Québec, est maintenant accompagné d'une nouvelle convention de gestion effective de 2018 à 2021 pour laquelle des livrables en lien avec le PDE et la gestion sont attendus.

Il présente les grandes lignes des projets à venir et ceux potentiels pour les bassins versants du Nord-Est du Bas-Saint-Laurent. Aussi, divers projets et partenariats vont se poursuivre et/ou vont être mis de l'avant notamment dans les secteurs associés aux plantes exotiques envahissantes (PEE), à la gestion durable des eaux pluviales, à la poursuite de la concertation du milieu agricole du bassin de la rivière Centrale, à la poursuite du programme de sensibilisation Écol'Eau, à la recherche, etc.

11. ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS

a- *NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT (E) D'ÉLECTION ET D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION*

AGA-2019-06 NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT (E) D'ÉLECTION

- Il est proposé par Mme Marie-Pier Laplante, appuyé par M. Simon Massé et adopté à l'unanimité de nommer M. Simon Tweddell président d'élection.

AGA-2019-07 NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

- Il est proposé par M. Judes Côté, appuyé par M. Mylène Gagnon et adopté à l'unanimité de nommer M. Louis David Pitre comme secrétaire d'élection.

b- *NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION*

AGA-2019-08 NOMINATION DE DEUX SCRUTATEURS D'ÉLECTION

- Il est proposé par Mme Mylène Gagnon, appuyé par M. Louis Davis Pitre et adopté à l'unanimité de nommer Mme Marie-Pier Laplante et Mme Alexa Bérubé Deschênes à titre de scrutateur d'élection.

Différents postes sont à combler sur le conseil d'administration et différents collèges électoraux sont formés dans l'assemblée pour désigner les administrateurs qui combleront ces postes. Les postes à combler par secteur et les administratrices et administrateurs élus sont :

SECTEUR	ORGANISME	PERSONNE DESIGNÉE
MRC DES BASQUES	MRC des Basques	M. Bertin Denis
MRC DE LA MITIS	MRC de la Mitis	M. Georges Deschênes
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE	Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent	Mme. Mylène Gagnon

ENVIRONNEMENT	Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent	M. Jacques Chauvette
ENSEIGNEMENT	UQAR	M. Christian Nozais

AGA-2018-09 NOMINATION DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

- Il est proposé par M. Judes Côté, appuyé par M. Simon Massé et adopté à l'unanimité d'entériner la nomination de Mme Mylène Gagnon de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, M. Jacques Chauvette du Conseil régional de l'Environnement du Bas-Saint-Laurent (CREBSL) et M. Christian Nozais de l'Université du Québec à Rimouski (UQAR).

M. Francis Gagné précise à ce point-ci que les nouveaux représentants de la MRC de la Mitis ont été nommés par cette MRC soit, M. Martin Reid, maire de Saint-Octave-de-la-Métis (représentant principal) et madame Maïté Blanchette-Vézina, mairesse de Sainte-Luce (représentante substituée).

12. QUESTIONS DIVERSES DES MEMBRES

- Aucune question n'a été soulevée.

13. MOT DE LA FIN ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le président reconnaît l'intérêt démontré par les membres de l'assemblée et les remercie de s'être déplacés en si grand nombre. Il souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs et leur souhaite bonne chance dans ce nouveau défi.

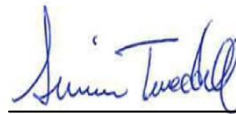
AGA-2019-10 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

- Il est proposé par M. Simon Massé de lever l'assemblée.

L'assemblée générale est levée à 20 h 15.



Francis GAGNÉ
Président d'assemblée



Simon Tweddell
Secrétaire d'assemblée